

Livre III, chapitre LXIV: Destruction volontaire du royaume d'Arménie — Avilissement du siège patriarchal

Informations générales

DateVe s.? entre 750 et 800?
extrait situé sous le règne de Wahrām V
Languearménien
Type de contenuTexte historiographique

Comment citer cette page

Livre III, chapitre LXIV: Destruction volontaire du royaume d'Arménie — Avilissement du siège patriarchal, Ve s.? entre 750 et 800?

Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/TransPerse/items/show/195>

Copier

Informations éditoriales

Éditions

Texte arménien:

Movsēs Xorenac'i, *History of Armenia (Patmut'iwn Hayoc')*, M. Abelean, S. Yarut'iwnean, with additional collations by A. B. Sargsyan (eds), *Movsēs Xorenac'i, Patmut'iwn Hayoc'*, Tiflis: Aragatip Mnac'akan Martiroseanc'i, 1913; repr. Erevan, 1961; Delmar, NY, 1981).

Traduction française:

- Langlois, V., *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie. Première période. Historiens arméniens du cinquième siècle*, II, Paris, Librairie Firmin Didot frères, 1869, p. 162-163.
- Mahé, A., Mahé, J.-P., d'après la traduction de Victor Langlois, *Moïse de Khorène, Histoire de l'Arménie, (L'aube des peuples)*, Paris: Gallimard, 1993.

Traduction anglaise:

Thomson, R. W., *Moses Khorenats'i. History of the Armenians. Translation and Commentary on the Literary Sources*, Revised edition (Harvard University Press;

Harvard Armenian Texts and Studies 4; Cambridge Mass.-London, 1978; Ann Arbor 2006²).

Références bibliographiques

- Dédéyan, G. (éd.), *Histoire du peuple arménien*, Toulouse: Éditions Privat, 1982 (1^e éd.), 2007.
- Garsoian, N., «L'*Histoire* attribuée à Movsēs Xorenac'i: que reste-t-il à dire?», *Revue des Études arméniennes* 29 (2003-2004), p. 29-48.
- Sarkisyan, G. (éd.), *Moïse de Khorène, Histoire de l'Arménie, Ve siècle*, Erevan: Hayastan Publishing, 1997.
- Thomson, R., *Moses Khorenats'i's History of the Armenians*, Cambridge, MA, 1978.
- Topchyan, A., *The Problem of the Greek Sources of Movsēs Xorenac'i's History of Armenia*, (*Hebrew University Armenian Studies* 7), Louvain: Peeters Publishers, 2006.
- Traina, G., «Moïse de Khorène et l'Empire sassanide», dans R. Gyselen (éd.), *Des Indo-Grecs aux Sassanides. Données pour l'histoire et la géographie historique*, (*Res Orientales* XVII), Louvain: Peeters Publishers, 2007.

Liens

- Texte arménien de l'édition de M. Abelean et S. Yarut'iwnéan sur le site d'archive.org
- Traduction française de V. Langlois sur le site de [Remacle](#)

Indexation

Noms propres [Ardašīr](#), [Ardaschès \(prince arménien\)](#), [Arik](#), [Brikīšō'](#), [Perse](#), [Sahak le Grand \(catholicos\)](#), [Sourēn Bahlav](#), [Sourmak](#), [Vartan](#), [Veh-Mihr-Šābuhr \(marzbān\)](#), [Wahrām V](#)

Toponymes [Arménie](#), [Perse](#), [Peznouni \(canton\)](#)

Sujets [marzbān](#), [satrapes](#)

Traduction

Texte

Livre III, chapitre LXIV

Destruction volontaire du royaume d'Arménie — Avilissement du siège patriarchal

[trad. Langlois II, p. 170a] Alors Wahrām (Vram), roi des Perses, manda à la Porte le roi d'Arménie Ardašīr et Sahak (Sahag) le Grand. Les satrapes forcèrent ce dernier à accuser Ardašīr; mais il refusa de parler en bien ou en mal. Wahrām ordonne au général des Arik, appelé Sourēn Bahlav, de gagner Sahak, son parent, par des paroles d'amitié. Sourēn, usant de tous les moyens d'exhortation, dit: «Tu es mon propre sang, mon frère, et je te veux du bien. Si tu veux te réunir avec les satrapes, tu seras comblé d'honneurs par le roi des Perses, qui établira ton neveu Vartan chef des Arméniens, avec un rang égal au rang et à la dignité d'un roi.» Mais Sahak refusa, disant: «Comment, pour une vaine gloire et par amour de la puissance, dire du mal de mon compagnon? Et que signifie cette proposition de

renverser Ardašīr? Je ne découvre chez lui aucun désir de se révolter. Si c'est à cause de sa conduite dissolue qu'on l'accuse, il mérite au contraire d'être considéré chez vous selon vos lois impures, quoique notre loi le condamne. Mais ne comptez plus entendre de moi une seule parole.»

Cependant Wahrām, très irrité, faisant examiner l'affaire dans le grand tribunal, et sans prêter l'oreille aux paroles d'Ardašīr, écoutait avec complaisance ses délateurs, et principalement les paroles insolentes de Sourmak (Sourmag), auquel les satrapes, dans leur haine violente, avaient promis le siège pontifical. Aussi Sourmak, dans son propre intérêt, fit de sa langue une épée meurtrière. Alors Wahrām enlève sa couronne à Ardašīr, l'emprisonne dans ses propres États et confisque tous les domaines de sa race. Puis voici comment il traita Sahak le Grand; il affecta la maison du patriarchat au domaine royal et installa à sa place Sourmak sur le siège pontifical d'Arménie. Il combla de richesses les satrapes et les renvoya accompagnés d'un marzbān perse nommé [trad. Langlois II, p. 170b]

Weh-Mihr-Šābuhr (Veh-Mihr-Schabouh). Cependant Sourmak n'occupa pas le siège plus d'un an, et il en fut chassé par les satrapes eux-mêmes. Ensuite il obtint du roi de Perse, pour lui et sa race, l'évêché de son canton de Peznouni. Nos satrapes demandèrent alors à Wahrām un autre pasteur, et il leur donna un Syrien du nom de Perkīšō' (Perkhischo). Arrivé avec ses compagnons de débauche et avec des femmes, pour tenir sa maison, Perkīšō', par des dépenses superflues et immodérées, en extorquant les diocèses des [évêques] qui mouraient, se maintint durant trois ans. Les satrapes, ne pouvant plus le tolérer, supplièrent de nouveau Wahrām de le changer et de leur donner un autre pontife de leur religion. La moitié des satrapes redemande alors Sahak le Grand.

Traducteur(s) Victor Langlois

Description

Analyse du passage

Après une tentative d'alliance infructueuse entre les autorités politiques et religieuses arméniennes, les Grands s'engagent pour le parti pro-perse et développent une argumentation accusatoire fondée sur la loyauté/déloyauté des sujets envers leur suzerain. Une telle argumentation est classique dans les historiographies et l'écrivain s'engage toujours pour la minorité mise en cause. Voir les parallèles dans le cas de la communauté syriaque de Perse à travers les sources historiques et hagiographiques, Brock, S. P., «Christians in the Sasanian Empire: A Case of Divided Loyalties», in S. Mews (ed.), *Religious and National Identity: Papers Read at the Nineteenth Summer Meeting and the Twentieth Winter Meeting of the Ecclesiastical History Society, (Studies in Church History 18)*, Oxford, 1982, p. 1-19; Panaino, A., «The "Persian" Identity in Religious Controversies. Again on the Case of the "Divided Loyalty" in Sasanian Iran», in C. Cereti (ed.), *Iranian Identity in the Course of History. Proceedings of the Conference Held in Rome, 21-24 September 2005, (Seria Orientale Roma, CV. Orientalia Romana 9)*, Roma, 2010, p. 227-239.

Vēh-Mihr-Šābuhr, notable iranien de la famille des Mihrān, fut institué *marzbān* d'Arménie de 428 à 442, et Vahan Amatouni (présenté par Korioun dans sa *Vie de Maštoc'* comme le général en chef des armées) gouverneur sous tutelle perse. Éd.

V. Langlois, *Collectioon des historiens*, p. 15a. René Grousset a montré comment plusieurs dignitaires arméniens furent intégrés dans le gouvernement du pays, en charge de hautes fonctions politiques et administrative, Grousset, R., *Histoire de l'Arménie des origines à 1071*, Paris, réimpr., 2008, p. 182-188. L'institution d'un *marzbān* à la tête de l'Arménie faisait du royaume jusqu'alors indépendant une simple province frontalière sassanide. Elle abolissait *de facto* l'exercice de la monarchie qui, avec la démission forcée d'Artaxias IV, n'était plus rattachée à la dynastie arsacide. Son siège fut établi à la capitale, Dvin, afin de limiter la présence perse en région au sein de populations hostiles à cette présence étrangère. Deux régions, la Persarménie à l'ouest du lac d'Urmia et le Paytakaran proche de la mer Caspienne, furent intégrées dans l'Ādurbādagān sassanide. Shahinyan, A., «Northern Territories of the Sasanian Atropatene and the Arab Azerbaijan», *Iran and the Caucasus* 20, 2016, p. 191-203; Potts, D. T., «Sasanian Iran and Its Northeastern Frontier», in M. Mass, N. Di Cosmo (eds), *Empires and Exchanges in Eurasian Late Antiquity. Rome, China, Iran, and the Steppe, ca. 250-750*, Cambridge, 2018, p. 287-301, Part. III. «Empires, Diplomacy, and Frontiers», chapitre 19.

Les progrès d'un christianisme sous influence byzantine en Arménie susciteront également des mesures de coercition de la part des Sassanides, spécialement à travers l'action de Mihr-Narseh: demande de démission de Sahak et nomination d'un Arménien du parti pro-perse, Sourmak, considéré comme un anti-catholicos par l'Église arménienne, qui gouverna de 428 à 429, puis à nouveau entre 437 et 444. Sa déposition répond à la stratégie politique de Wahrām qui souhaite une Église unifiée et mieux contrôlée sous l'égide des Syro-orientaux, majoritaire dans l'empire sassanide, dont il avalisait l'élection catholicosale et qui depuis le synode de Dād-Īšō' avait rompu avec l'Église byzantine. L'éventualité d'une influence grecque sur l'Arménie s'en trouvait ainsi prévenue. Wahrām instaure à sa place des syro-orientaux, avec d'abord Brikhīšō', qui sera déposé en 432. Voir l'*Histoire de Lazare de Pharbe*, Thomson, R. W., *The History of Lazar P'arpec'*, § 20, (*Suren D. Fesjian Academic Publications* 4, Atlanta, 1991, p. 75-78; Christensen, A. *L'Iran sous les Sassanides*, Copenhague, 1944, p. 284-287. □

Pour le contexte politico-religieux en Arménie et l'engagement des Perses, voir sp. Garsoïan, N., «La politique arménienne des Sassanides», dans Ph. Gignoux, C. Jullien, F. Jullien (eds), *Trésors d'Orient. Mélanges offerts à Rika Gyselen, Studia Iranica. Cahier 42*, Paris, 2009, p. 67-79; N. G. Garsoïan, *Armenia between Byzantium and the Sasanians* [Variorum Reprints. Collected studies 218], Londres, 1985; Chaumont, M.-L., «L'Arménie entre Rome et l'Iran», *ANRW* II.9.1, 1976, p. 71-194.

Édition numérique

Éditeur numériqueProjet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légalesFiche : Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [Christelle Jullien](#) Notice créée le 21/02/2020 Dernière modification le 01/07/2022

